

Reconquista

Samizdat de combat identitaire

Février 2007

Douce France, etc.



France raciste !

Avec ses sept enfants, Madame X occupe dans un hôtel parisien, quatre chambres avec WC et salle de bain. Cette installation est prise en charge par la CAF "compte tenu du montant très important du loyer". C'est le moins qu'on puisse dire : il en coûte sept mille trois cent cinquante euros par mois et ça dure depuis juillet 2002. Pour le reste de ses dépenses, Madame X perçoit près de neuf cents euros d'allocations familiales, près de sept cents euros d'allocation logement, et près de deux cent soixante euros d'allocation de perte d'emploi. Soit un coût de revient mensuel pour la famille X de trois mille deux cents euros.

A la charge des contribuables.

Prometteuse

Le mari de Madame X a une deuxième femme avec laquelle il vit et qui lui a donné huit enfants. Il a aussi une troisième femme, madame X3 qui ne lui a donné que quatre enfants (dont une fille qui a été envoyée au Mali). Il faut dire que madame X2 n'a que trente-cinq ans et qu'on peut donc espérer une amélioration rapide du score. (Au même âge, la première madame X n'avait pas fait mieux.)

Livre des records ?

En tout, donc, Monsieur et Mesdames X ont dix-neuf enfants. Le plus âgé a vingt ans, il est étudiant, la plus jeune a deux ans. S'ils imitent leurs parents, ils leur donneront d'ici quelques années quatre cents petits enfants. Mais qu'est ce qu'on attend pour leur donner le prix Cognac-Jay ? □

Vigueur de la fécondité étrangère

Dans *Les Migrations en Europe* (Acropole), Jean-Paul Gourévitch souligne, en comparant plusieurs pays, que « le taux de fécondité semble se situer au croisement des politiques natalistes et de celles qui accueillent libéralement les étrangers. Quand les deux se cumulent, les taux de fécondité sont élevés ».

Ce constat ne surprend guère, compte tenu de la fécondité des femmes étrangères. L'Insee l'a mesurée en se fondant sur les résultats des derniers recensements : « Comme en 1990, les étrangères vivant en France en 1999 ont en moyenne 3 enfants » (*Insee Première*, mai 2003). Les Africaines ont la fécondité la plus élevée, avec 4 enfants en moyenne. Celle des femmes originaires du Maghreb, qui avait baissé dans les années 1980, « décroît beaucoup plus lentement dans la décennie 1990 » pour atteindre 3,25 enfants par femme en moyenne. « La fécondité des Turques, des Marocaines et des Tunisiennes vivant en France est maintenant supérieure à celle de leurs homologues qui n'ont pas migré. » De tous les départements, c'est la Seine-Saint-Denis qui a la plus forte fécondité : 2,44 enfants par femme en 2003-2004.

Selon le dernier bilan démographique de l'Insee, « les enfants nés de mères étrangères représentent 12 % de l'ensemble des naissances » en 2006. Le chiffre est plus élevé si l'on considère les immigrés, définis par l'Insee comme des personnes nées étrangères hors de France, mais qui peuvent avoir acquis la nationalité française depuis leur arrivée sur notre sol.

Chercheur à l'Ined, Philippe Bourcier de Carbon s'est penché sur la question. L'an dernier, les naissances enregistrées dans les foyers immigrés venant d'Afrique, du Maghreb et de Turquie représentaient près de 17 % du total des naissances en métropole : environ 135 000 sur 797 000. Les premières ont augmenté d'à peu près 10 000 par rapport à 2005, les secondes de 22 000. Autrement dit, « les ménages de culture musulmane ont contribué quasiment pour la moitié (45 %) à l'accroissement du chiffre des naissances en métropole l'an dernier », en déduit Philippe Bourcier de Carbon (lire sur ce sujet le livre édité par L'Harmattan, *Peut-on se satisfaire de la natalité en France et en Europe ?* sous la direction d'Yves-Marie Laulan, président de l'Institut de géopolitique des populations).

Ce mouvement devrait se poursuivre, compte tenu de l'importance des flux migratoires provenant des pays musulmans : « Ils sont pour la moitié constitués de femmes en âge de procréer (55 000 cette année), dont la fécondité dans l'année est désormais plus forte que celle de leurs compatriotes restées dans leur pays. La population musulmane est devenue le premier moteur de la croissance démographique française, conclut le démographe. » [...]

Valeurs Actuelles □

Les islamistes ont prévenu : A nous Roubaix, à nous la France

En cette année de l'élection présidentielle, il n'est pas mauvais de rapprocher la conception du candidat Sarközy sur l'islam en France de celle de Mohamed Sabaoui, 25 ans, Français de papier, étudiant à l'université de Lille, islamiste et cofondateur du Comité de Sauvegarde des Musulmans de France, donc représentatif du fameux islam des mosquées.

L'Empire islamique qui fut autrefois plus grand que celui de Rome, rayonnait sur une grande partie du monde comme l'avait exigé notre prophète. Donc, comment voulez-vous qu'il ne reprenne pas la place qui est la sienne ? (...) Les lois de votre république ne sont pas conformes à celles du Coran et ne doivent pas être imposées aux musulmans, qui ne peuvent être gouvernés que par la Charia. Nous allons donc œuvrer pour prendre ce pouvoir qui nous est dû. Nous allons commencer par Roubaix qui est actuellement une ville majoritairement musulmane à plus de 60 %. Lors des futures élections municipales, nous mobiliserons nos effectifs et le prochain maire sera musulman. Après négociations avec l'Etat et la Région, nous déclarerons Roubaix enclave musulmane indépendante, et imposerons la Charia (Loi de Dieu) à l'ensemble des habitants. (...) Souvenez-vous, sur vos antennes de télévision, le Roi du Maroc lui-même a déclaré qu'un Arabe restait toujours un Arabe, et le Coran nous dit que même un enfant né d'une union entre un Arabe et une infidèle reste et demeure Arabe ainsi que ses enfants, pendant sept générations. Vous avez eu une démonstration magistrale de cette solidarité entre Arabes musulmans ou non lorsque notre Frère Khaled Kelkal, compromis dans les attentats du métro de Paris en 1995, traqué par toutes les polices, et mort en martyr, était logé, nourri et épaulé par l'ensemble de la population arabe de deuxième et troisième génération. C'est dire votre naïveté (...) La minorité chrétienne aura le statut de "dhimmis". Ce sera une catégorie à part qui pourra racheter ses libertés et droits par un impôt spécial. En outre, nous ferons ce qu'il faut pour les amener par la persuasion dans notre giron. Des dizaines de milliers de Français, sur l'ensemble du territoire, ont déjà embrassé l'islam de plein gré, pourquoi pas les chrétiens de Roubaix ? Actuellement à l'université de Lille, nous mettons sur pied les Brigades de la Foi, chargées de "convertir" les Roubaisiens récalcitrants, chrétiens ou juifs, pour les faire rentrer dans notre religion, car c'est Dieu qui le veut. Ceux qui refuseront malgré nos efforts de se convertir seront traités comme il se doit. Si nous sommes les plus forts, c'est que Dieu l'a voulu, nous n'avons pas les contraintes de l'obligation chrétienne de porter assistance à la veuve, à l'orphelin, aux faibles et handicapés.

Nous pouvons et devons au contraire les écraser s'ils constituent un obstacle, surtout si ce sont des infidèles (...) Par ailleurs, vous n'attachez aucune attention à l'importante fécondité de nos femmes arabes qui suivent les préceptes du Coran, dont les seules naissances de 4/5/6 enfants ou plus par femme, vous submergeront ; paradoxalement, avec votre besoin de nous considérer comme Français, vous financez et nourrissez ceux qui deviendront vos maîtres. Avouez que c'est du suicide. Il existe actuellement en France six millions d'Arabes ; peu importe qu'ils soient Arabes ou Français selon vos critères, ils sont et resteront Arabes. Sachez qu'ils constituent une armée mobilisable à



tout instant d'au moins trois millions de soldats de Dieu, et que nous quadrillons tout votre territoire, même vos autorités reconnaissent 1 400 zones de non-droit. Ce que nous n'obtiendrons pas par la persuasion, nous l'aurons par la force (...) Souvenez-vous qu'aux dernières élections qui se sont déroulées en Algérie au cours de l'année 1996, plus de deux millions d'Algériens résidant en France sont allés voter par solidarité. La mobilisation a bien marché (...) Notre invasion "pacifique" au niveau de l'Europe, bien engagée, n'est pas encore terminée. Nous voulons agir simultanément dans tous les pays d'accueil. Puisque vous nous faites une place de plus en plus grande chez vous, nous aurions tort de ne pas en profiter. Nous serons votre cheval de Troie. Au nom des Droits de l'Homme dans lesquels vous vous empêtrez, vous n'avez réussi qu'à vous ligoter vous-mêmes. Tenez, Si vous parliez comme je vous parle, en Algérie ou en Arabie Saoudite, vous seriez dans le meilleur des cas immédiatement arrêté. Vous avez créé des lois pour punir ceux des vôtres qui tiendraient des propos racistes à notre égard. Voyez jusqu'où va votre aveuglement : trouvez-vous normal d'envoyer de jeunes beurs accomplir leur service militaire en Algérie ? Quand vous dites que les "Jeunes" des banlieues sont des exclus, c'est encore vous qui vous culpabilisez. Khaled Kelkhal, dont je vous parlais, n'était pas un exclu, il avait une famille et fait des études secondaires. Ce que les jeunes ne vous pardonnent pas, c'est que vous ne savez pas vous faire respecter d'eux ! Pourquoi respecteraient-ils une France qui capitule devant eux, qui s'offre aux émigrants à coups d'aides et d'avantages sociaux ?

La France devrait être comme une femme qui se fait désirer et non comme une vieille dame qui doit payer pour obtenir certaines faveurs. On ne respecte que ce que l'on craint. Quand nous aurons pris le pouvoir, vous ne verrez plus les beurs brûler les voitures, voler dans les magasins ou trafiquer la drogue. Ils sauront que le châtiment est implacable : le vol, c'est l'amputation ; et le crime, la peine de mort que nous, nous n'avons pas abolie. Nous vaincrons, car notre cause est juste.

Mohamed Sabaoui □

in "Le Paradoxe de Roubaix" de Philippe Aziz (Ed. Plon).

De Nantes au Parc des Princes, on sème...

La haine entre flics et citoyens

Après un vol à l'arraché, trois policiers nantais recherchent l'auteur, que la victime décrit avec le bras en écharpe. Ils interpellent un suspect dont ils constatent aussitôt que c'est un ivrogne qui porte simplement son manteau sur le bras et le libèrent.

L'ivrogne s'en va dans la nuit, longe un canal, bascule dedans et meurt d'hydrocution. Sans délai, les policiers sont mis en examen sur le soupçon d'avoir assassiné l'ivrogne maghrébin. Le procureur de la République de Nantes, Stéphane Autin, proclame aussitôt que l'un des policiers a déjà été signalé pour des propos racistes, ce qui est faux, on le découvrira plus tard. Finalement l'inculpation se résume à l'imputation de "*délaissement en un lieu quelconque d'une personne incapable de se protéger en raison de son état physique*", et pour faire bonne mesure le parquet ajoute une accusation pour "*faux témoignage*" au motif que les fonctionnaires ne sont pas d'accord à quelques dizaines de mètres près avec les témoins sur l'endroit où ils ont déposé l'ivrogne.

A Corbeil-Essonnes, les policiers sont appelés pour prendre en charge un autre ivrogne que pompiers et Samu ont refusé d'assister. L'homme, emmené au poste, est ensuite libéré. Lui aussi va disparaître après qu'un témoin l'ait vu se jeter dans la Seine, nu, en poussant des cris d'ivrogne. La famille porte plainte avec constitution de partie civile. L'Inspection Générale de la Police Nationale est saisie et le Parquet se prépare à mettre les policiers en examen.

Cinq policiers du 93 poursuivent des jeunes voleurs qui se réfugient dans leur planque habituelle, un transformateur d'électricité dûment signalé comme dangereux. Les policiers ne procèdent à aucune interpellation par crainte d'une bavure. Deux jeunes s'électrocutent. Les policiers sont mis en examen du chef de "non-assistance à personne en danger".

Porte de Saint-Cloud, un policier hors service, en civil, tire avec une arme qu'il n'avait pas le droit de porter sur un groupe de supporters qu'il accuse ensuite d'avoir proféré des propos racistes. Il en blesse un grièvement, en tue un autre. Il prétend faussement avoir été agressé par la foule (invisible sur les photos de l'incident).

Un lourd dossier judiciaire instruit à l'encontre du policier tueur (ayant volé et abusivement utilisé la carte de crédit de son beau-père il est convoqué devant le tribunal correctionnel en juin prochain pour escroquerie, faux, usage de faux) et qui aurait suffi à justifier sa mise à pied ou au moins sa suspension dans l'attente du jugement est étouffé.

Ce ripoux qui ne devrait même pas être gardien de la paix (il porte des verres correcteurs) est cependant salué en héros par la presse et la classe politique et ses victimes sont clouées au pilori au motif qu'on les aurait entendu crier «Le Pen Président ! » (ce qui se révélera faux dans la suite de l'enquête).

A Paris, un gang de flics agresse des SDF venus avaler

une soupe gratuite offerte par l'association SDF. Les marmites sont renversées à coups de botte, la nourriture est détruite. Les cognes malmènent les clochards. L'organisateur de la distribution est frappé, menacé de devoir fermer son magasin (!). On le harcèle en occupant systématiquement et bruyamment le dit magasin, on l'emmène sous n'importe quel prétexte, menottes au poignet, passer quelques heures au poste. On envoie même une escouade de brutes en uniforme faire le siège d'un restaurant où il dîne et dont l'accès est interdit aux autres clients. Tout cela sur ordre du Préfet de police de Paris Mutz, qui a décidé que la présence de viande de porc dans les plats servis aux SDF est une incitation à la haine raciale.

Voilà cinq histoires qui éclairent puissamment l'idée que le pouvoir se fait des policiers, à la fois exécuteurs des basses œuvres et boucs émissaires.

Il n'y a là aucun paradoxe. Au contraire, c'est la mise en œuvre de la bonne vieille stratégie de la mâchoire : rendre les policiers infréquentables pour éviter toute "fraternisation" avec la population et les fragiliser au maximum pour prévenir toute velléité de *pronunciamento*.

Il est évident que l'automobiliste traqué à longueur de journée par des "gueules de vaches" qui le traitent en criminel potentiel ne va avoir aucune sympathie pour le policier lambda.

De même, le flic de base, harcelé par ses chefs pour "faire du chiffre". Sanctionné au moindre incident, soupçonné de racisme, d'antisémitisme, de corruption, livré aux bœufs-carottes, dénoncé à la Justice pour la moindre bavurette, le policier va développer une manie de la persécution qui ne trouvera à s'exprimer que face à un citoyen mis dans l'impossibilité de répondre.

On arrive ainsi, par manipulation sociologique et psychologique à un résultat que n'importe quel crétin des Alpes trouverait dément : les chiens de berger sont plus redoutés par le troupeau que les loups dont ils sont pourtant supposés le protéger et détestent plus les moutons qu'ils protègent que les loups qu'ils combattent.

Cette schizophrénie, entretenue par les médias, le pouvoir politique, la hiérarchie, crée un sentiment permanent d'insécurité dans une population qui finit par se demander, côté citoyen, si le plus dangereux est le flic ou le voyou et, côté policier, si l'ennemi le plus redoutable est le voyou ou le citoyen.

Sur quoi la Justice intervient et, comme dans l'affaire Clearstream où la racaille politicienne rivalise de chiennerie et de crapulerie, inculpe un seul et unique suspect : le journaliste qui a levé ce lièvre faisandé.

Après quoi, on voudrait que les Français aiment leur police et aient confiance dans la Justice de leur pays.

Autant demander au prochain élu à ma présidence de la République de tenir ses promesses électorales... ☐

Année du cochon : Mutz va avoir l'air couenne

En interdisant finalement la distribution de soupe au cochon en raison de son prétendu caractère discriminatoire à l'égard des juifs et des musulmans, les "sages" du Conseil d'Etat se sont tout simplement comportés comme des imbéciles. Leur décision est en effet inepte aux yeux mêmes de ceux qu'elle prétend défendre. Elle néglige le fait que les obligations et interdits de la *hallaout* et de la *cacherout* (règles alimentaires imposées aux musulmans et aux juifs) ne se bornent pas à prohiber tel ou tel produit mais portent entre autres considérations sur le traitement que leur est imposé.

Ainsi la viande, qu'elle soit de bœuf, de mouton ou de poulet, doit provenir d'animaux sacrifiés selon un rituel précis (bêtes intactes de toute blessure, égorgées vivantes et saignées à blanc). Pour un juif ou un musulman observant, la viande non hallal ou non cachère, quel que soit l'animal, est aussi impure que le porc.

En bonne logique, le Conseil d'Etat devrait donc interdire l'usage de viandes non sacrifiées rituellement dans toutes les distributions caritatives sauf commettre une discrimination à l'égard de l'association SDF.

Un qui va vraiment avoir l'air d'un imbécile le 18 février prochain, c'est le préfet de police Mutz, persécuteur des distributeurs de la soupe au cochon.

On sait que ce rond-de-cuir coallahbo n'a pas cessé, depuis l'inauguration de cette soupe populaire imaginée par Odile Bonnard, de faire traquer par ses sbires, les distributeurs et les bénéficiaires de la fameuse soupe pour les empêcher, au moyen de vexations et de violences policières de mener leur mission à bien au motif que proposer à des affamés un plat contenant du cochon relèverait de la ségrégation raciale.

Eh bien, on souhaite bien du plaisir à ce petit flic de la panse à partir de la prochaine sainte Bernadette. Parce que ce jour-là, il va forcément se mettre en contravention avec ses propres ukases.

C'est en effet le moment où, dans la tradition chinoise, le monde entrera dans l'ère zodiacale du cochon.

Le zodiaque chinois est en effet divisé en douze périodes d'un an et non pas d'un mois comme le zodiaque occidental) qui, chacune, sont placées sous le patronage symbolique d'un animal réel ou mythique : le rat, le buffle, le tigre, le chat, le dragon, le serpent, le cheval, le singe, le coq, le chien et le porc. Chaque période est supposée être marquée par des tendances psychologiques qui sont transmises aux natifs. Ainsi, la période actuelle qui couvre à peu près l'année 2006 est-elle placée sous le signe du chien, ce qui conférerait à ses natifs un caractère fidèle, aimant, sérieux et vigilant.

Le porc, lui, est un amoureux. Le plaisir est son principal but dans la vie. Il aime bien boire, bien manger, vivre confortablement dans un luxe bourgeois, faire plaisir à ses amis avec des petits cadeaux. Mais, dans les discussions, il impose son avis envers et contre tous, il est doué d'une énergie qui le mène au bout de ce qu'il a décidé. Il ne se laisse que rarement influencer. Ses colères sont terribles et longues à être calmées.

Et voilà bien le problème pour le préfet "Casquette" (*Mutz* en allemand). Le changement d'année chinoise donne,

comme on sait, lieu à de grandes et pétaradantes réjouissances. Pas seulement pendant une soirée, comme la distribution de la soupe au cochon. La veille du Nouvel An chinois et les trois jours qui suivent sont des jours fériés. Mais dans plusieurs branches d'activité, la fête dure une semaine entière. Les seuls établissements ouverts durant cette période sont les théâtres et les restaurants. La vie économique reprend le septième jour du Nouvel An, mais l'ambiance festive continue jusqu'à la Fête des Lanternes, au quinzième jour du premier mois de l'année.

Autrement dit pendant quinze jours au moins, les quartiers chinois de la capitale (XIIe, XIIIe, XIXe et XXe) vont connaître une agitation bruyante au cours de laquelle force distributions de cochon cuisiné, la viande la plus consommée en Chine, vont avoir lieu. Ce qui ne peut manquer d'inquiéter le préfet parano.

En effet, de nombreux quartiers parisiens sont occupés à la fois par des confucianistes grands amateurs de cochonnailles, et par des musulmans et des juifs qui tiennent le cochon pour un animal impur. C'est le cas de Belleville ou encore du XIIe où l'ambiance est déjà tendue entre les anciens occupants, fripiers juifs et la "déferlante" chinoise (le mot est de Georges Sarre, maire socialiste de l'arrondissement, en 2003).

Plus inquiétant encore pour le préfet Mutz : cette année est très spécialement menacée : les Chinois attribuent en effet aux signes des sortes d'ascendants qui sont fondés sur les quatre éléments : l'eau, la terre, l'air et le feu.

Or 2007 est l'année du cochon de feu, c'est-à-dire que « *les colères terribles et longues à être calmées* » du cochon seront encore rendues plus redoutables par leur caractère enflammé et bouillant. Et la période du Nouvel An chinois coïncide avec le signe de la Fronde (l'arme des caillasseurs de flics et de policiers) dans le zodiaque arabe.

- Mutz a donc le choix : imposer une discrimination fondée sur la religion ou la race en interdisant les festivités aux Chinois comme aux militants de la soupe au cochon.

- Imposer une discrimination fondée sur la religion ou la race en interdisant aux franchouillards de SDF ce qu'il autorisera aux Chinois.

- Ou imposer une discrimination fondée sur la race et la religion en laissant les Chinois provoquer les Arabes et les Juifs à coups de soupe au cochon et autre grillades de travers de porc.

Cornélien, non ?

Reste la solution mutzienne : envoyer ses flics au paquet (comme les pieds) et porter le chapeau d'éventuelles émeutes.

Serge de Beketch □

Texte tiré du *Libre Journal de la France Courtoise* n°396.
Site Internet : www.francecourtoise.info

**Téléchargez les précédents numéros
de Reconquista sur le site Internet :**
www.reconquista.info